

ACTIVITÉS DE L'IRMC-Tunis

Lyon 2-4 juillet 1998
**XIIème Congrès
 de l'Association
 Française pour
 l'Etude du Monde
 Arabe et Musulman
 (AFEMAM)**

Sécularisation, islam et mutations culturelles au Maghreb et au Machrek

Dans le cadre du XIIème Congrès de l'AFEMAM, tenu à Lyon du 2 au 4 juillet 1998, l'IRMC (Tunis) et le CEDEJ (Le Caire) ont organisé conjointement un atelier intitulé *Sécularisation, islam et mutations culturelles au Maghreb et au Machrek*. Animé par des chercheurs travaillant sur le Maghreb et sur le Machrek, cet atelier a permis, d'une part, de confronter des travaux portant sur des objets pluriels mais unis par une problématique commune et, d'autre part, de discuter de la pertinence du paradigme de la sécularisation en islam.

Au préalable, la présentation de l'atelier a donné lieu à un exposé sur les raisons du choix du thème, les objectifs, les étapes et les perspectives du programme. Sur le plan conceptuel et méthodologique, il a été précisé que le thème de la sécularisation en islam est agencé en vue de penser, dans une perspective critique et ouverte, les articulations entre le religieux et le non-religieux. En réalité, la sécularisation signifie moins le désenchantement que la mutation culturelle à l'intérieur même de l'expérience religieuse. Sécularisation, laïcité et laïcisation sont des phénomènes différents tout en ayant des points de convergence. De plus, la sécularisation avec ce qu'elle suppose comme différenciation des institutions, autonomisation des sphères et processus d'individualisation n'est pas un résultat inéluctable de la modernisation. Il s'agit plutôt d'un fait historique dense, multiple, différencié et parfois paradoxal car il peut être véhiculé par des mouvements et des acteurs religieux et non pas laïques. C'est dire que le phénomène de la sécularisation est complexe et que la notion n'est pas aisée à définir, sans parler du rejet actuel développé envers le paradigme, jugé trop schématique et démodé, après sa vogue au cours des années soixante.

A la suite des contributions des intervenants, un débat élargi au public des chercheurs présents a porté sur le contenu spécifique de chacune des interventions ainsi que sur la pertinence du concept de sécularisation pour le cas des sociétés musulmanes ou dites musulmanes. A cet effet, une opinion a considéré ce paradigme comme étant une "fausse piste" en raison de son *a priori* idéologique consistant à penser que l'islam est, par essence, hostile à la sécularisation. Celle-ci est, à son tour, conçue comme impliquant nécessairement une sortie de l'islam. Il a été également objecté que ce qui manque, c'est une réflexion sur l'idée de sacré et de sacralisation. Or, cette idée structure les concepts modernes d'État, de nation, de patrie, d'individu et de laïcité. Par conséquent, il serait faux, de croire que la sécularisation en tant que désenchantement du monde, implique nécessairement une désacralisation. En ce sens, serait sacré tout ce qui fait que des individus sont prêts à se sacrifier (pour le *jihad* ou pour toute autre guerre).

Il existerait une problématique spécifique de la laïcité dans le monde arabe qui ne se réduit pas à une sorte de décalage entre textes et pratiques. De fait, la laïcité a toujours existé mais elle est parfois cachée, et niée par les discours des islamistes. Pour la notion de sacré, la question a également été posée de savoir si elle s'inscrit dans un registre unique ou différencié. Le sacré serait-il le même chez les saints et chez les islamistes ? En outre, est-ce que l'*islah* ou réformisme musulman n'est pas à réinterpréter en fonction de sa différence radicale avec la réforme protestante ? Au fond, le sacré est manifestement plus vaste que le religieux, tout en revêtant plusieurs caractères : tribal, national et islamique. Par delà ces aspects, ce qui ferait défaut aujourd'hui, dans un monde où Dieu n'a pas fini d'être invoqué, ce sont les interprètes du sacré.

Religion, sacré et profane sont des notions centrales dans le débat sur la sécularisation en islam qui est à soumettre à de nouvelles lectures. Cela est d'autant plus justifié qu'il existe un malaise à utiliser la notion de sécularisation qui n'est pas aisément universalisable. Cependant, son mérite est d'être en perpétuelle construction et reconstruction. Plus précisément, le fait que l'islam a toujours produit de la sécularisation - les figures de *faqih* et d'*adib* ont souvent coexisté - ne dispense pas de s'interroger sur les acteurs de la sécularisation, dont les islamistes. Le problème est de savoir comment et pourquoi, à un moment donné, la religion devient centrale et "rigidifiée" par un certain nombre d'acteurs. Pourquoi se sent-on obligé de réinventer des espaces et des discours à dominante religieuse ? A regarder de près, il existe un entrelacement subtil entre sécularisation et islam. Tous ces points sont à prendre en considération à partir de nouveaux positionnements épistémologiques et méthodologiques.

En somme, les éléments de ce débat et de l'atelier invitent, pour l'avenir et notamment à l'occasion de la tenue d'un colloque international en 1999, à affiner la problématique de la sécularisation en islam en optant pour une perspective pluridisciplinaire et comparée. Une telle comparaison serait à entreprendre certes, comme cela vient d'être initié, entre le Maghreb et le Machrek mais aussi entre l'islam arabe et l'islam non-arabe, la rive sud et la rive nord de la Méditerranée, là où peut-être "l'islam transplanté" est en train de se séculariser.

ACTIVITÉS DE L'IRMC-Tunis

Liste des participants et de leurs interventions à l'atelier de l'AFEMAM

- Jean-Philippe BRAS, "Sécularisation et administration de la religion"
- Imen FARAG, "Normes sociales et normes religieuses"
- Dyala HAMZA, "Généalogie d'une sécularisation inaboutie. La *maslaha* entre *'ibadât* et *mu'âmalât*"
- Mohamed KERROU, "Introduction à la problématique de la sécularisation en islam"
- Anouar MOGHITH, "Le retour de la philosophie dans le monde arabo-islamique comme processus de sécularisation de la pensée"
- Abderrahman MOUSSAOUI, "La sécularisation au miroir de la mort"
- Mohamed TOZY, "Itinéraires de la sécularisation. Quelques pistes"
- Abdelkader ZGHAL, "Les enjeux épistémologiques et politiques du concept de sécularisation dans le monde arabe".

27 & 28 Nov. 1998
institut
Maghreb-Europe
Université de Paris 8
Journées d'études
organisées
conjointement
par l'IRMC et l'IME

Les diplômés maghrébins de l'Enseignement supérieur : devenir en Europe et "ré"-insertion dans les pays d'origine

Coordination scientifique : Aïssa KADRI et Vincent GEISSER

Organisation IME : Didier LESAOUT et Patrick MARTEL

Au lendemain des indépendances, les gouvernements maghrébins ont encouragé l'envoi d'étudiants dans les universités européennes pour résoudre temporairement la pénurie de cadres et de techniciens locaux. Simultanément, ils ont oeuvré à la mise en place de pôles universitaires "nationaux" susceptibles de répondre aux impératifs du développement. Ces mesures s'inscrivaient dans une problématique développementaliste : les bourses étatiques ne se justifiaient idéologiquement que parce que les diplômés maghrébins étaient appelés à participer activement à la construction nationale et à la conquête de l'indépendance technologique.

De leur côté, les pays européens, avant d'adopter leur politique actuelle de réduction drastique des flux migratoires, ont vu dans ces diplômés maghrébins la possibilité de drainer une main-d'oeuvre hautement qualifiée, souvent "meilleur marché" que les diplômés nationaux. Rappelons à ce propos, la politique de recrutement des hôpitaux publics français qui a consisté à recourir à un personnel médical de nationalité étrangère (internes et externes libanais, syriens, algériens, tunisiens...) afin d'abaisser les coûts salariaux et d'assurer le fonctionnement "normal" de certains services saturés. Dans le même état d'esprit, le ministère de l'Éducation nationale a encouragé, pendant de nombreuses années, le recrutement sous contrat de maîtres auxiliaires de nationalité marocaine ou tunisienne pour pallier la pénurie d'enseignants dans les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie...).

Aujourd'hui, le processus de construction européenne a renforcé la volonté des pouvoirs publics de réguler cette "immigration intellectuelle" en provenance du Maghreb et d'accorder des visas au cas par cas, contribuant ainsi à transformer de nombreux diplômés maghrébins en "extra-communautaires en sursis". Ces journées d'études des 27 et 28 novembre 1998, organisées avec le concours de la sous-direction des Sciences Humaines et Sociales du Ministère des Affaires Étrangères, ont pour objectif de jeter les bases d'une réflexion collective sur la question des diplômés maghrébins, appréhendée dans la double perspective de la réinsertion dans les pays d'origine et de la sédentarisation dans les sociétés européennes.

Vendredi 27 novembre
1998

Programme des journées d'études (rappel)

Session n°1 : *L'évolution des systèmes universitaires maghrébins depuis les indépendances : de la conquête du développement aux plans d'ajustement structurel*. Présidence Jean-Philippe BRAS (Directeur de l'IRMC-Tunis)

Au cours de cette session, les participants ont retracé les principales évolutions des systèmes universitaires au Maghreb (effectifs étudiants et enseignants, décentralisation, filières d'études, réformes éducatives...) en dégagant les particularités nationales et les éléments de convergence.

ACTIVITES DE L'IRMC ET DU CESH

François SIINO. (IREMAM Aix-en-Provence), *La construction du système universitaire tunisien. Flux croisés et importation des pratiques scientifiques.*

Kamel MELLAKH. (Université de Provence) *Le système universitaire marocain.*

Aïssa KADRI. (Institut Maghreb-Europe) *Le système universitaire algérien de la colonisation française à la période actuelle.*

Session n°2 : *Les diplômés maghrébins dans les pays d'origine : emploi, chômage et réinsertion des "retrants" de l'étranger.* Présidence Victor BORGOGNO (Université de Nice).

Jusqu'à une période récente, les questions du chômage et d'emploi des diplômés au Maghreb étaient perçues comme "contre-nature", dans la mesure où le problème majeur était de pallier au déficit des compétences et des savoirs. Pourtant, depuis quelques années, elles deviennent des préoccupations essentielles des États maghrébins confrontés à une hypertrophie du marché des diplômés locaux et à l'émergence du phénomène du chômage des cadres.

Saïd BEN SEDRINE. (Institut National du Travail et des Études Sociales - Tunis), *Chômage et emploi des diplômés de l'Enseignement supérieur en Tunisie : analyse des situations par filières d'études et des politiques publiques.*

Vincent GEISSER. (IRMC- Tunis), *Le retour au pays des diplômés tunisiens formés à l'étranger : insertion socioprofessionnelle et pratiques culturelles.*

Kamel MELLAKH. (Université de Provence), *Le chômage des diplômés au Maroc : état des lieux.*

Taïeb KENNOUCHE. (Alger), *Le chômage des diplômés en sciences sociales en Algérie.*

Djamel FERROUKHI. (CERPEQ Alger), *L'insertion professionnelle des diplômés de l'Enseignement supérieur en Algérie* (n'ayant pas obtenu de visa de séjour, Djamel Ferroukhi n'a pu présenter sa communication).

Hocine KHELFAOUI. (CREAD Alger), *La formation de l'élite algérienne : usages et messages du Diplôme.*

Samedi 28 novembre 1998 Session n°3 : *Les étudiants maghrébins en France et en Europe : des individus en sursis ?* Présidence Fanny COLONNA (Directrice de Recherche au CNRS).

Le nouveau contexte politique et juridique lié à la construction européenne se manifeste clairement par l'émergence d'une préférence communautaire (Union Européenne) : des pays comme la France, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne affichent de plus en plus ouvertement leur volonté de limiter l'importation de compétences en provenance du sud de la Méditerranée. Dans ces circonstances, les diplômés maghrébins de France et d'Europe sont de plus en plus renvoyés à un statut d'extra-communautaires. Les contributeurs de cette séance ont dressé un bilan complet des migrations étudiantes et se sont interrogés sur le devenir socioprofessionnel des diplômés maghrébins en Europe dans le nouveau contexte migratoire.

Victor BORGOGNO et Lise ANDERSEN-VOLLENWEIDER. (Soliis-Université de Nice), *Les étudiants maghrébins expatriés : chiffres et expériences.*

Sofia SEFRIOUI. (Université de Bourgogne), *La question du non-retour des étudiants maghrébins formés en France.*

Abdelkader LATRECHE. (Institut de Démographie, Paris I), *La migration internationale des étudiants : cas des étudiants maghrébins en Ile-de-France.*

Abdallah GABSI. (Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen, Toulouse), *Diplômés maghrébins issus des universités scientifiques et des écoles d'ingénieurs à Toulouse.*

Contacts programme de recherche :

Vincent GEISSER

IRMC - TUNIS - 20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS - Téléphone : (01) 79 67 22
Fax : (01) 79 73 76 - E-Mail : irmc@caramail.com